

Printemps 2016 n° 121



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte @yahoo.fr

site : <http://acriliberte.free.fr>

Rétrospective des articles sur le cadre de vie - 6° Arena, stade de spectacles 2010 - 2014



le bateau ivre

journal de l'acri n°4 novembre 85



N° 52 ÉTÉ 1998

LE

BATEAU IVRE

journal de l'Acri Liberté

Automne 2004 n°75



le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

<http://acri.cjb.net>

Association d'Animation, du Cadre de vie, de Recherche et d'Information
du quartier du Parc de Nanterre-La Défense

Déclaration n° 248925 le 30.12.77 à la Préfecture des Hauts-de-Seine

Agréments : Jeunesse et Éducation Populaire n° 92/JEP/44 le 10.03.2005 et Code de l'Urbanisme (article L121-5) le 13.06.1980

janvier 2010 n°96

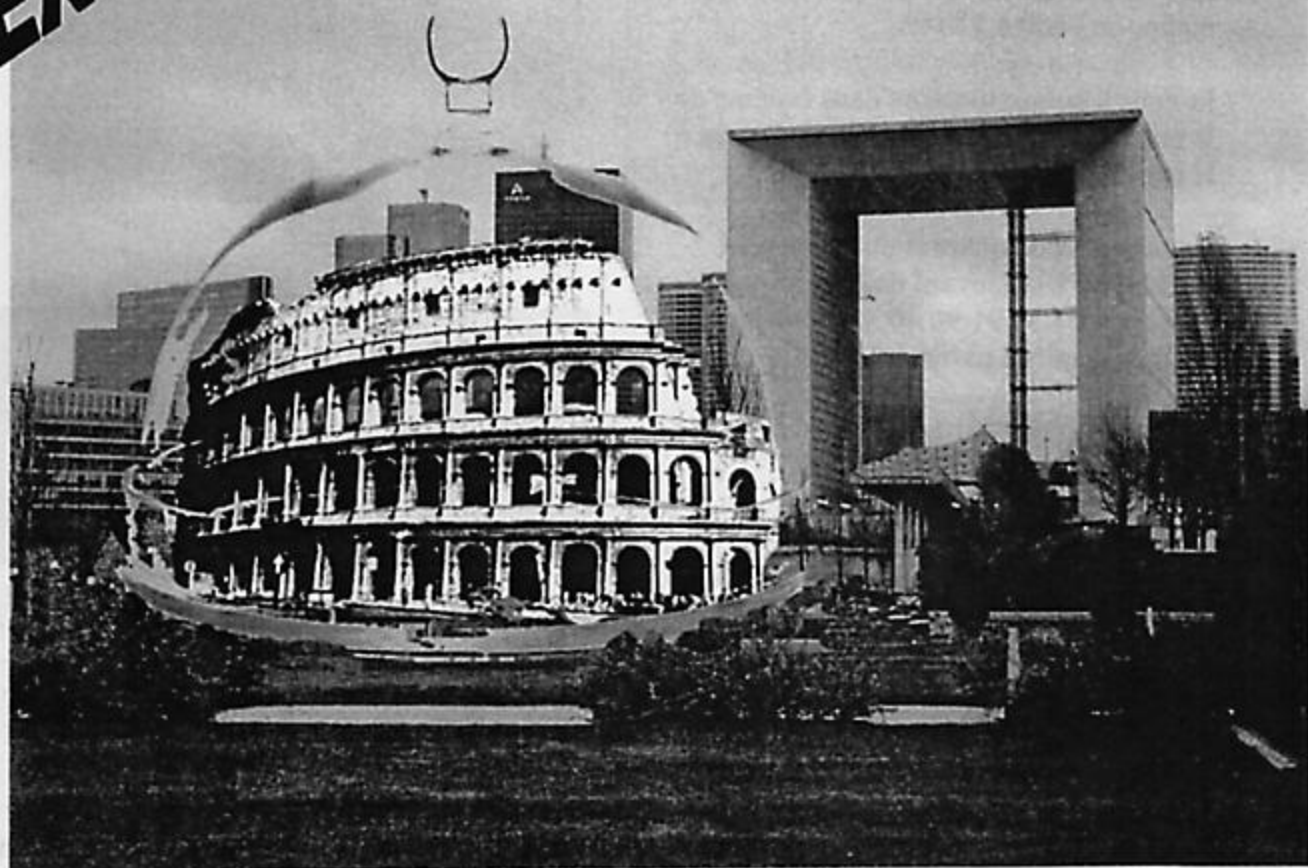


le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté
acriliberte@yahoo.fr

EXCLUSIF

**Le futur stade Arena
de la Défense**



La nouvelle arme anticrise ? Du pain et des jeux...

Notre dossier pages 10 à 14

Le stade Arena de la Défense

Lors de ma dernière visite chez mon coiffeur préféré, facile il est seul pour 10 000 habitants, je profitais de la quiétude ambiante pour l'interroger sur l'implantation du stade Arena au bout de nos terrasses. Stupeur et chauve qui peut, ni lui ni les personnes présentes n'avait entendu parler de la venue des troupes rugbystiques de Monsieur Lorenzetti. Pourtant s'il est bien un lieu où les nouvelles du quartier circulent à l'instar des salons de madame de Scudéry c'est bien dans les salons de coiffure. Alors si personne dans le quartier ou presque ne connaît le dossier, qui risque fort de changer notre quotidien, c'est qu'il y a un déficit d'information. Légitimement nous pouvons nous inquiéter et nous faire des cheveux. Sans vouloir les couper en quatre et en tachant de rester objectif nous avons rassemblé les éléments en notre possession à l'heure actuelle. Ainsi vous pourrez déjà vous faire une première opinion, en attendant les prochaines réunions où nous l'espérons vous aurez votre mot à dire.

Bernard Marel

La chronologie

Tout a commencé par une réunion publique à la salle Le Corbusier le 16 juin 2009

Nous étions une trentaine de personnes, en voici le compte-rendu officiel trouvé sur le site de la mairie.

A l'invitation de Patrick Jarry, Maire de Nanterre, de Patrice Marchal, responsable de l'animation du conseil de quartier Parc-Nord et de Norredine Iznasni, responsable de l'animation du conseil de quartier Parc-Sud,

une **réunion publique** regroupant les habitants du parc-nord et du parc-sud s'est tenue en présence de :

- M. Perreau-Bezouille, 1er adjoint au maire à la vie urbaine,
- M. Mazouzi, adjoint au maire délégué au sport,
- Les porteurs de projet ARENA : M. Bouchet, directeur général adjoint du Racing métro 92, M. Simonin, directeur de la société Starhome qui est chargée de concevoir et d'exploiter le futur stade,
- M. Treutel, architecte urbaniste, un des concepteurs des Terrasses.

Cette réunion a deux objectifs :

- Présenter aux habitants du secteur le projet.
- Répondre aux questions que ce type de projet peut soulever.

Après une introduction, M. Marchal qui situe l'esprit de cette réunion, la parole est donnée à M. Perreau-Bezouille, qui met en avant la position de la ville à savoir :

- La ville est intéressée par ce projet. Il peut représenter un atout pour l'animation des Terrasses,
- Elle a le souci d'entendre les premiers avis des habitants qui vivent à proximité du site pressenti (d'où cette réunion),
- Après une présentation du projet où sont mis en avant les atouts et les contraintes urbanistiques (projet qui doit s'inscrire dans le projet des Terrasses -voir détail de la présentation sur le site de la ville -) :

La parole est donnée aux présents :

Questions/remarques à l'attention des initiateurs du projet :

Combien de jours de programmations sont prévus ? Quelles incidences lors de ces événements pour les transports ? Quelles sont les principales nuisances que l'on note autour du stade de France ? Où en est-on du projet ? Dans quels délais peut-il voir le jour ?

Quels types de commerces y trouvera t'on ?

Les éléments prévisionnels :

(Voir dossier de présentation)

Spectacles (Grande jauge)

- 20 matchs de rugby : 30 000 spectateurs
- 10 concerts : 30 entre 40 000 spectateurs

Spectacle (Petite jauge)

10 à 20 spectacles, entre 10 et 20 000 spectateurs (ex : Bercy)

Le transport :

Le potentiel de Nanterre est unique en Ile-de-France : (15 lignes de bus, 2 lignes RER (3 stations et à moyen terme 2 lignes TER, l'arrivée prochaine du tramway).

Un habitant émet des réserves quant à un potentiel de transports suffisants : l'enquête publique devra prendre en compte cette problématique.

Les deux principales nuisances qu'on peut noter au Stade de France:

Le stationnement :

La zone de sécurité du stade intègre des zones d'habitations et de commerces, ce qui pose un problème pour les riverains pour accéder à leur immeuble.

Fort de ce constat, l'idée est d'intégrer cette zone de sécurité dans la zone du stade à savoir il n'y aura dans cet espace aucun commerce et habitation.

Le bruit :

Il y a parfois interférence du son intérieur et extérieur. La technique ayant beaucoup évoluée et la réglementation étant très contraignante, l'objectif est d'avoir deux cohabitations parfaitement étanche.

Le projet :

D'autres sites ont été envisagés mais il y a une préférence pour le site de Nanterre.

Mais à ce jour Le projet « n'existe pas » et est conditionné à plusieurs choses

- il doit régler un préalable politique à savoir : régler les aspects de propriété, le terrain est sur le territoire communal de Nanterre, mais est la propriété (domaine privé) de la ville de Puteaux (l'idée est d'obtenir un bail emphytéotique).

- Passer le cap des études et enquêtes publiques

- Les délais de réalisation : on doit compter 3/4 ans de procédure : concertation/enquête sécurité publique, concours d'architecte etc.

Le type d'activités pressenties :

à ce jour rien n'est finalisé :

- Bureaux du club et autres partenaires
- Une boutique du club
- Une brasserie du club
- Un restaurant haut de gamme

Conclusion du maire :

La ville souhaite que l'on prenne le temps de mesurer les avantages et les inconvénients de ce projet.

Une rencontre avec le maire de St Denis a permis un échange sur l'impact d'un tel équipement sur une ville d'égale importance.

La ville sera vigilante à ce que tous les éléments soient pris en compte, et surtout que le projet s'intègre dans le projet des Terrasses et ne le dénature pas.

Quelques éléments du dossier de présentation sont disponibles sur le site de la ville : dans recherche taper ARENA

La présentation est faite par les brillants décideurs du Racing Métro 92. L'ACRI n'est pas intervenue en tant qu'association. Nous avons simplement posé quelques questions. Nous découvrons le projet et n'avons aucune position préconçue, ni de mandat.

La salle décorée aux couleurs du Racing arborait fièrement les portraits des deux icônes Chabal et Nallet. On a eu droit aux couplets et aux violons mettant en avant l'exemplarité du rugby, et ses hautes valeurs morales de solidarité et d'abnégation. C'était certain le stade ne pourrait que servir d'exemple à toute notre jeunesse en déficit de repères, aucune crainte à avoir nous étions loin du hooliganisme des footeux.

Puis l'on est passé aux choses sérieuses.



Les terrains de sports de la ville de Puteaux situés sur la commune de Nanterre, lieu d'implantation du futur stade. La vue est prise du bout des terrasses.

Grâce à une superbe présentation Power-Point nous en apprimes plus, il s'agissait de construire un stade capable d'accueillir concerts et rencontres sportives. Ce projet 200 millions d'euros serait entièrement financé par des investisseurs privés.

Voici comment Le Blog Communal de Courbevoie le présente :

31.08.09

Un stade de rugby à La Défense en 2013 ?

Un stade au pied de La Défense, cela sera peut être possible avec le projet ARENA 92 qui accueillerait notamment l'équipe de rugby du Racing Métro 92.

ARENA 92 prévoit 40.000 personnes en mode concert et 30.000 en mode stade, ou quelques milliers pour des concerts plus intimistes.

Arena 92 comblerait un manque en Europe et permettra de rattraper le retard de la France par rapport aux pays voisins (Royaume-Uni, Allemagne) et de renforcer la position des Hauts-de-Seine face à l'émergence de métropoles européennes concurrentes (Londres, Berlin, Amsterdam) ...

Et comment l'Equipe de Jacky Lorenzetti Président du Racing Métro l'imagine

**Ce sera un produit complet :
modularité et flexibilité**

- Grâce à des technologies innovantes...
pelouse synthétique,
cloisons acoustiques

- ... et à une structure entièrement flexible
toit rétractable, tribunes amovibles...

40.000 personnes en mode concert, 30.000
en mode stade, ou quelques milliers pour des
concerts plus intimistes

- Arena 92 sera un stade intelligent : une
modularité simple, rapide et économique, qui
permettra de mettre en valeur une programmation variée.



L'emplacement du stade vu du bout de la jetée.

Voici la programmation prévue :

Cela fait donc simplement 225 journées d'occupation par an et 3 millions d'allers et retours de spectateurs dans notre quartier.

ACTIVITÉS	SPECTATEURS	NB	TOTAL	
Rugby	Championnat	25 000	13	380 000
	Europe	25 000	5	125 000
	Amical	10 000	2	20 000
Concerts contemporains		30 000	10	300 000
		20 000	10	200 000
		10 000	10	100 000
Concerts classiques opéras		30 000	1	30 000
		20 000	1	20 000
Festival (un festival annuel sur 3 jours)		25 000	3	75 000
Conventions, séminaires, arbres de Noël		20 000	2	40 000
		10 000	5	50 000
		5 000	10	50 000
		1 000	20	20 000
		100	100	10 000
Animations (2 animations sur 10 jours)	Plage, Neige	2 000	30	60 000
Spectacles sportifs	Moto Auto	20 000	1	20 000
	Cheval	20 000	1	20 000
	Autres (Exhibition...)	20 000	1	20 000
TOTAL			225	1 550 000

On s'inquiète un peu. On nous rassure 90% des spectateurs viendront en transport en commun. Le site est si bien desservi. Il n'y aura pas de stationnement sauvage puisque les 10 000 places de parking de la Défense sont disponibles. Et les contraventions qui pleuvront dissuaderont les irréductibles.

On fait remarquer que trois camions de livraison en double file le matin suffisent à paralyser notre quartier. Pour les concerts on nous annonce en moyenne 60 semi-remorques, pour Madonna ou Johnny c'est 120. Mais tout est prévu les camions arriveront sans nous gêner, repartiront se garer ailleurs, reviendront en catimini, aucune nuisance on vous le dit. De toute manière tout cela sera étudié.

Il était prévu tout au début des commerces qu'en est-il ? Il n'y aura pas de commerces hormis les boutiques du Club et un restaurant de très haut de gamme. Par contre des bureaux compléteront l'équipement.

Quelle est la position de la mairie ? A demi mot on devine qu'elle est plutôt favorable au projet, surtout que les arguments économiques de la Dream Team Lorenzetti sont en béton.

• Retombées directes sur les Hauts-de-Seine

Croissance nette du PIB estimée à 174 M€

création d'environ 2 800 emplois retombées touristiques : 23 M€

retombées fiscales : 5 M€ de taxes

Retombées indirectes

valorisation du produit immobilier «La Défense»

Alors bien sur tout ceci n'est que projet on nous le répète, rien n'est fait. Nous pouvons encore agir.

Monsieur le Maire nous le confirmera dans son éditorial de Nanterre Info de novembre 2009 :

« Nous voulons continuer à construire ensemble, une ville à vivre, une ville humaine. Je vous invite à intervenir dans ce débat, la voix de chacun compte ; c'est un combat pour la démocratie, pour le respect des citoyens nanterriens et pour imposer une autre vision du développement de l'Ouest parisien ».

Monsieur le maire comptez sur nous, nous répondrons présents

et suivrons de très près le dossier du stade.

Quand M. Lorenzetti prend ses désirs pour des réalités.

Dans le N° 8 d'octobre 2009 du Magazine du Conseil Général il dit ceci :

« notre projet consiste à ériger un stade de 32 000 places en configuration rugby, avec un toit rétractable afin de pouvoir accueillir 40 000 personnes pour des concerts ou des spectacles. Nous avons trouvé un terrain à la Défense, celui des Bouvets, qui fait l'unanimité. Nous avons obtenu l'accord des mairies concernées.

Pelouse rétractable et cloison amovible Franck Boucher, directeur général adjoint du Racing, et Pascal Simonin, ancien directeur du Stade de France et futur exploitant de l'équipement, ont présenté cette semaine un avant-projet proposant une structure avec toiture amovible et deux utilisations possibles : 40 000 places en « configuration spectacle » et 30 000 places en « configuration rugby ». La pelouse sera rétractable et une cloison amovible permettra de réduire l'espace central pour des concerts ou des prestations plus modestes destinées à accueillir 10 000 à 20 000 spectateurs. La proposition architecturale présentée n'est pour le moment qu'une hypothèse dans l'attente d'un concours d'architectes qui pourrait être lancé à l'automne. Si tout se passe bien, Arena 92 devrait être livré fin 2013. A condition que la municipalité de Puteaux qui est propriétaire de ce terrain situé à Nanterre donne son feu vert. La maire (UMP) de Puteaux, Joëlle Ceccaldi-Raynaud, faisait savoir hier qu'elle ne demandait qu'une chose : un terrain de même superficie en échange (lire ci-dessus). Peu évident dans ce secteur très urbanisé de La Défense. Le temps presse. La réponse devra être donnée dans les mois qui viennent.

Quand le journal le Parisien va trop vite en besogne.

C'est désormais une quasi-certitude. Le Racing-Métro 92 construira son nouveau stade à Nanterre. Il sera polyvalent, accueillant matches et spectacles .20.06.2009

La fête de la musique du 21 juin 2014 se tiendra-t-elle sur la pelouse du stade flambant neuf du Racing-Métro 92 à Nanterre ? C'est en tout cas ce qu'espèrent responsables et investisseurs du club de rugby qui évoluera la saison prochaine en Top 14 et espère bien rester dans le cercle fermé de l'élite nationale de nombreuses années. Arena 92, c'est le nom de ce futur stade que le club de rugby des Hauts-de-Seine souhaite faire construire à Nanterre, à 500 m de la Grande Arche de La Défense, sur l'actuel stade des Bouvets. Ce projet, totalement privé, financé par le club et des investisseurs, doit pouvoir accueillir à la fois des matches de rugby et des spectacles.

Le Parisien

Une rumeur à laquelle nous ne portons aucun crédit

C'est fait : Madame Ceccaldi Raynaud maire de Puteaux aurait donné son accord. Louant ses terrains pendant 99 ans, elle récupérera le stade à l'issue du bail. En outre elle pourra disposer des stades du département dans l'île de Puteaux pour l'entraînement de ses équipes. Pour éviter l'éblouissement des riverains de Neuilly, les soirs de nocturnes, le consortium Lorenzetti s'engage à refaire complètement les dispositifs d'éclairage

A suivre ...

le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte@yahoo.fr



ENJOY NOTRE QUARTIER



Connaissez-vous le nouveau slogan à la mode : ENJOY LA DEFENSE SEINE ARCHE ? Il s'applique bien à notre quartier, non ...

Le dossier :

Pourquoi nous n'en voulons pas ! 4



La municipalité vient par un vote acquis par une courte majorité* de déclarer que la construction d'un stade Arena sur le territoire de Nanterre était une Opération d'Intérêt Général. Elle vient aussi d'autoriser la modification du PLU** de la zone, située à gauche de la grande Arche de la Défense sur les terrains de sport des Groues,

L'intérêt général, en opposition aux intérêts particuliers et aux égoïsmes ordinaires, mérite d'être respecté. Où en seraient les côtes françaises si la loi littorale n'existait pas ? Nos maires auraient depuis longtemps succombé aux charmes des promoteurs et, au nom du pragmatisme économique, nos côtes bétonnées ressembleraient à celles de l'Andalousie ou de la région de Rimini. Ce long préambule simplement pour vous dire que nous respectons la loi de la démocratie et qu'un groupe de pression ne peut pas se substituer à la puissance publique, nous nous rangerons à la décision qui sera prise en juin 2011.

Ce que nous reprochons à la municipalité c'est d'avoir pris cette décision sans réelle information ni consultation des habitants, sans étude sérieuse de l'impact d'une telle implantation. Ce que nous déplorons c'est de faire croire que les jeux ne sont pas faits, et de lancer une consultation bidon. Elle a l'allure d'un grand débat, le goût d'un grand débat, mais la messe est dite. Croyez-vous que le porteur du projet Monsieur Lorenzetti, qui est tout sauf un enfant de chœur, aurait lancé la consultation d'architectes sans la certitude d'avoir un accord ? Accord sur le terrain (la municipalité de Puteaux en a voté la vente, et le Conseil d'Administration de l'EPADESA en a voté l'achat) et accord de la municipalité de Nanterre qui a voté la modification du PLU. Désormais la voie est libre pour les promoteurs.

Nos élus, car nous les avons élus, ont considéré que la venue d'Arena était une chance pour Nanterre, nous pensons le contraire et nous allons essayer de vous le démontrer.

BM

*30 voix pour, 23 contre. Ont voté pour : les communistes, l'UMP, le groupe Modem, et un élu de la Gauche démocrate. Ont voté contre : le groupe socialiste, le groupe MRC, le groupe Europe Ecologie, les Verts et un élu du groupe Gauche Démocrate.

** Plan Local d'Urbanisme

Belles paroles et tiroirs-caisses, les deux faces de l'urbanisme.

L'urbanisme est stratégie et projet ; tel est le credo de toute autorité publique qui se réfère au code de l'urbanisme. C'est aussi le credo de tous les groupes politiques au conseil municipal de Nanterre, qu'il soit de droite ou de gauche, de l'Atlantique ou de l'Oural. Le principe est : L'aménagement du territoire communal doit être harmonieux, avec une égalité des chances de disposer autour de soi, des emplois, des logements, des équipements, des commerces, des transports, des espaces verts, etc. De tout, ici et maintenant !

A proximité de La Défense, pour l'aménagement de la Seine à l'Arche, le credo est exprimé dans le discours communal, oral ou écrit, par trois slogans :

- « Ne pas faire de Seine-Arche l'extension de La Défense »
- « Mieux équilibrer le ratio emploi habitat »
- « Recoudre la ville par l'aménagement de l'axe historique ».

Si le premier est d'un style défensif, les deuxième et troisième sont plutôt offensifs et donnent une vision équilibrée de l'avenir, sans démesure. Cet urbanisme « de discours » nous plaît et nous y souscrivons. Nous l'appuyons même et avons collectivement soutenu la municipalité dans son opposition à l'extension de l'opération d'intérêt national.

Mais a-t-il prise sur la réalité des décisions ? Manifestement non ! C'est à la pêche des projets des autres que se consacrent les autorités publiques, EPAD, EPASA et Mairie. C'est un urbanisme « de cueillette » qui est en place et se manifeste avec puissance !

1° fruit juteux : L'entreprise de banque assurance AXA demande à établir son siège social sur Seine-Arche; les décideurs lui accordent les quatre terrasses centrales, de part et d'autre de la station de RER, agrandie pour mieux desservir ces bureaux.

2° fruit juteux : Une société de spectacles sportifs et culturels de masse déclare que le meilleur site pour implanter son ARENA est Seine-Arche ; l'EPASA décide d'acheter le terrain et une majorité du conseil municipal qualifie le projet d'intérêt général et décide d'adapter le plan local d'urbanisme à l'ARENA.

Quelles aubaines ! Adieu harmonie, équilibre et mesure ...

Des faits !

> L'accentuation du déséquilibre habitat emploi :

- sur les terrasses 13 à 17 de Seine-Arche on comptera six fois plus d'emplois (environ 4000) que de travailleurs résidants (moins de 700 dans les 350 logements);
- c'est un ratio plus de deux fois supérieur au ratio existant au Parc Nord, ou au ratio moyen constaté sur la ville de 2,5 emplois pour 1 travailleur résidant ; il très éloigné du ratio d'équilibre d'un pour un ;
- le projet ARENA, intégrant des bureaux (l'équivalent de deux terrasses AXA !) accentuera ce déséquilibre ;
- s'il y a nécessité d'agir dans le court terme, ce sont des programmes de logements qui répondront d'avantage à l'intérêt général, la construction de logements étant une priorité soulignée par la Région et l'Etat.

> La disparition d'une opportunité de recoudre les quartiers Nord :

- l'ambition de Seine-Arche est de recoudre la ville avec, en articulation entre les quartiers, des espaces publics et des équipements attractifs au service des habitants ;
- mais sur le site du projet ARENA (40000 spectateurs de jauge), à la jonction de La Défense, du Parc et des Groues, nous est proposé un colosse de béton et de verre infranchissable !
- au lieu d'activités propices aux rencontres quotidiennes, dans la tranquillité du voisinage et des besoins des populations qui résident ou travaillent, est proposé le déferlement massif de spectateurs et leur encadrement policier, 225 jours par an.

> Des impacts du projet ARENA non évalués, sous-estimés ou cachés sur :

- les déplacements de personnes depuis les stations de transport en commun ;
- les transports de livraison et de logistique liés aux manifestations sportives ou culturelles ;
- la sécurité, la sûreté publique, le bruit, les foules, les dégradations ;
- l'harmonie d'aspect, de volumétrie ;
- le paysage, la transparence, l'horizon, les vues de la Grande-Arche, de la Jetée, ou des terrasses.

Bernard Perraudin

Le journal
que vous n'avez pas
eu au Liberté.
Que nous annonce
la municipalité ?
Extraits choisis
et décryptés.



2800 emplois créés

En cette période de chômage massif qui ne pourrait applaudir à cette annonce ! L'ennui c'est qu'elle est incomplète, que lisons-nous : « ces emplois concerneraient d'abord l'exploitation du stade... ». C'est faux, le d'abord est de trop sur 2800 emplois seuls 60 seraient directement concernés par le fonctionnement d'ARENA le reste serait des emplois de bureau liés aux 35 000m² prévus. Or ces emplois ne seront pas des créations mais des emplois déplacés. Quand une entreprise s'installe dans de nouveaux locaux elle emmène son personnel, sauf si elle délocalise à l'étranger mais c'est un autre problème. Ecrire « le projet d'ARENA entraînerait la création de 2800 emplois directs à Nanterre ... » est une contrevérité. Il est vrai que le rédacteur prend la peine d'employer le conditionnel et par un renvoi * de citer ses sources : *source : Racing Arena. Il aurait été plus honnête d'écrire 2800 personnes viendront travailler à Nanterre, exactement comme les employés d'AXA qui débarquent tous les matins pour repartir le soir en rangs serrés. Vous avez dit création ...

Sont également prévus 800 emplois intermittents. A ne pas négliger certes, ce sont ceux dont on a besoin les jours de matchs ou de concerts, service d'ordre, placiers, vendeurs de programmes de pop-corn etc ... Si nous avons bien suivi ils seront embauchés 30 jours/an, un peu plus si on les emploie également pour décharger le matériel des semi-remorques et le remballer. Est-ce véritable création d'emplois ?

Enfin On nous annonce 560 emplois sur deux ans pour la construction du stade, avec l'embauche privilégiée des Nanterriens. Malgré le chômage massif des jeunes, les entreprises du bâtiment ont déjà des difficultés pour trouver du personnel, alors il y a gros à parier qu'ARENA sera construit par des ouvriers payés au SMIG venant de banlieues lointaines, logés dans des Algecos, mercenaires sous payés exploitables, qui repartiront ensuite pour d'autres chantiers. Vous trouvez que j'exagère, j'aimerais que vous ayez raison et me tromper : ouvriers de Nanterre vous construirez votre Stade.

1 million d'euros de recettes fiscales

Bravo ce n'est que 1/250 du budget de la ville, mais ce n'est pas à négliger pour autant. Par contre il serait judicieux de mettre en regard les dépenses induites par l'implantation du stade, car il y en aura ; ne serait-ce que pour les services de voirie : engagement de personnel supplémentaire, achats de camions de collecte des ordures, entretien des abords immédiats, réfection des trottoirs, remplacement du mobilier urbain détérioré (non ça c'est du fantasme les spectateurs d'ARENA seront tous gens bien élevés) ...

Allez on oublie les dépenses on ne garde que les recettes. La ville écrit : « Tout ou partie de cette recette pourrait être redistribuée aux club sportifs, aux associations culturelles... ». On préférerait que la ville utilise le futur : « sera redistribuée ». De toute manière cela ne l'engagera pas trop puisqu' il est écrit « tout ou partie », même si la partie est faible le conseil municipal aura tenu ses engagements envers ses électeurs.

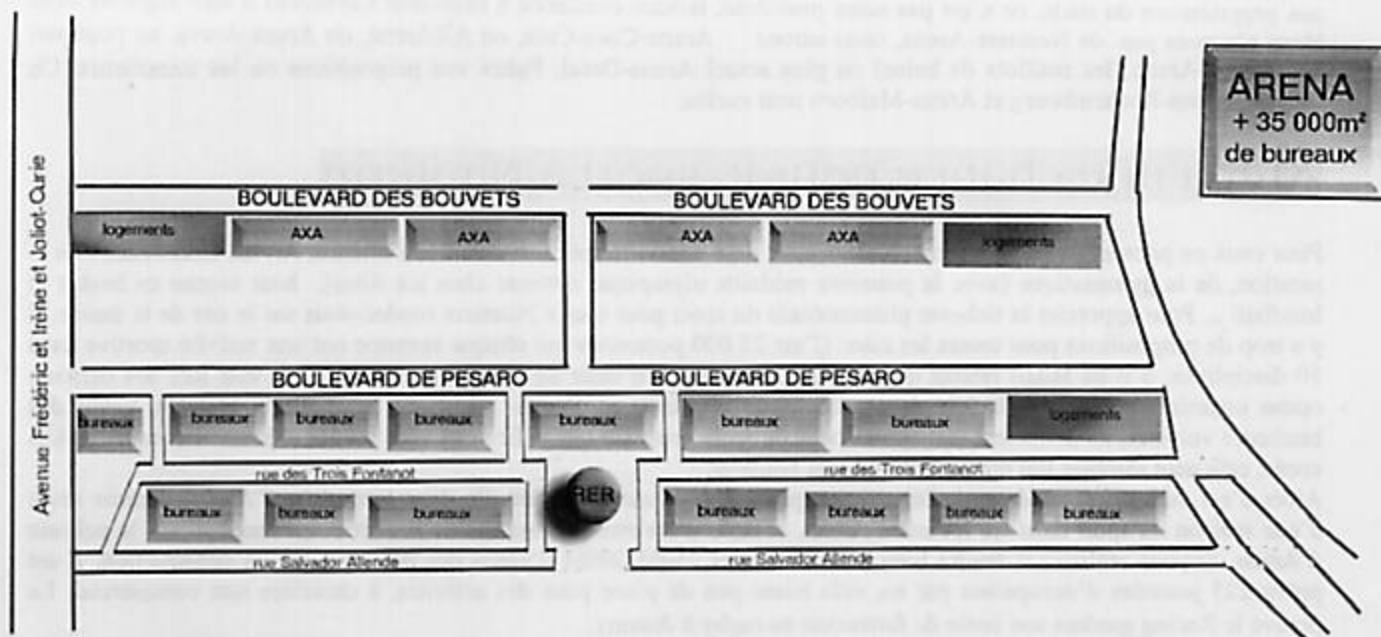
Autres recette : les rentrées fiscales provenant de l'activité économique des bureaux et commerces 5 M d'euros. Pourquoi ne pas indiquer que la source Racing Arena précise que ces retombées économiques concerneront les « collectivités locales ». Il n'est pas indiqué concerneront Nanterre, mais plus probablement, aussi, Courbevoie, La Garenne et Puteaux.

Entendons-nous ARENA est un machine à faire de l'argent et il y aura nécessairement des retombées économiques pour les Hauts de Seine, et la région même. La part revenant à Nanterre, difficilement quantifiable, ne sera pas forcément à la hauteur de ce qui est annoncé.

Un espace vivant entre la Défense et les Terrasses

Les Terrasses nous ont déjà été vendues comme un espace « vivant » avec logements, commerces, services. Voyez ce qu'il en est : un loupé total. Des bureaux oui, des banques oui, de la restauration rapide oui. L'octroi des meilleurs emplacements aux bureaux, et la construction des logements aux quatre coins du dispositif...encore oui hélas.

Nous avons été une première fois sacrifiés au nom du pragmatisme économique. On nous dit : « pour faire les terrasses il était nécessaire de vendre les meilleurs emplacements aux promoteurs de bureaux et même d'en faire une tranche de plus, quatre au lieu de trois. Sans cela nous n'aurions pas pu faire les terrasses ». Attendez on confond tout l'objectif était-il de faire les terrasses ou de répondre aux besoins des habitants de Nanterre ? Des logements pour tous, une ville équilibrée, recoudre les quartiers ... croyez-vous que le cahier des charges ait été respecté ? Alors quand on écrit qu'Arena sera l'occasion de relier la Défense à la ville ... qu'accueillir des matchs animera le quartier » on croit rêver.



Pour comprendre pourquoi ce quartier vit si mal. Un schéma fort parlant : la localisation des trois bâtiments d'habitations ne permet plus d'espérer une ville équilibrée, et Arena et ses bureaux ne vont rien arranger.

Qu'est-ce que l'animation d'un quartier ? Est-ce la transhumance des allers et retours des spectateurs, évaluée à 3 500 000 passages par an (plus que le Mont St. Michel) ? Certes les brasseries et les terrasses des cafés profiteront de ce public, qui s'abreuvera avant et après. Les commerçants applaudiront. Les supporters, bons enfants (nous sommes au rugby ne l'oublions pas) crieront leurs encouragements ou leur dépit, en fonction du résultat du match, chanteront leur joie. Eventuellement ils soulageront leur vessie sur les murs des bâtiments voisins. Pardon, l'argument est d'une bassesse... et puis j'oubliais la vessie des rugbyman est mieux disciplinée que celle des footeux.

Vous pouvez constater que je n'évoque nullement le hooliganisme nous sommes entre gentlemen les valeurs familiales du rugby nous préservent de ces déviances. Le rugby professionnel ne tombera pas dans les dérives du foot business. Pour l'instant c'est exact, dans l'avenir qu'en sera-t-il ? De toute manière nous sommes rassurés, lors de la réunion du 18 octobre à l'Agora, il nous a été dit que des caméras de surveillance seraient installées dans le quartier, tout autour du stade et aux points stratégiques. De plus deux escadrons de gendarmerie seront mobilisés pour assurer la sécurité. Que demander de plus, si peut-être, quelques camions de CRS pour ajouter une note festive et conviviale. Vive la nouvelle animation des Terrasses !

Voulez-vous un exemple réussi d'animation, promenez vous dans le centre ville de Nanterre. Qu'importe le jour de la semaine, le samedi soir, le dimanche matin. Vous y trouverez des commerçants ouverts, les gens s'arrêtent, discutent, se connaissent. Les terrasses des cafés sont pleines. A l'intérieur on peut même suivre, avec les copains, les matchs retransmis à la télé.

Arena apportera du mouvement, pas de l'animation.

Une image positive de Nanterre

Le stade Arena sera sur Nanterre certes, mais il ne sera pas nécessairement associé à la ville. Pour les habitants de Nanterre oui. Ils pourront dire le stade Arena c'est chez nous. Pour peu que le bâtiment soit original, réussi, ils seront même enclins à aller le voir, comme on visite la cathédrale Stade de France, haut lieu de notre histoire, et de la conquête du Graal en 1998.

Pour les franciliens on parlera du stade « Arena de la Défense » et pour l'étranger du stade « Arena de Paris » Madonna ne se produira pas à l'Arena de Nanterre mais à l'Arena de Paris.

Son nom de baptême ne sera pas Arena Nanterre mais plus certainement Arena-XXXX. L'Arena du Mans vient de trouver un nom, il s'appelle maintenant MMArena. C'est du « naming ». Pour pouvoir donner leur nom au stade, pendant 10 ans, la compagnie d'assurance a versé 12,5 millions d'euros. Combien verseront les entreprises franciliennes aux propriétaires du stade, ce n'est pas notre problème, faisons confiance à Monsieur Lorenzetti il sera négociateur cela. Nous n'aurons pas de Nanterre-Arena, nous aurons Arena-Coca-Cola, ou AXArena, ou Arena-Areva, ou pourquoi pas Arena-Arena (les maillots de bains) ou plus actuel Arena-Oréal. Faites vos propositions on les transmettra. Un rappel : Arena-Kronembourg et Arena-Malboro sont exclus.

Arena une chance pour le sport à Nanterre

Pour ceux en pantoufles certainement. Nanterre est déjà une ville sportive sans avoir attendu Arena. Excellence : de la natation, de la gymnastique (avec la première médaille olympique obtenue chez les filles), haut niveau en basket et handball ... Pour apprécier la richesse phénoménale du sport pour tous à Nanterre rendez-vous sur le site de la mairie, il y a trop de propositions pour toutes les citer. C'est 25 000 personnes qui chaque semaine ont une activité sportive dans 50 disciplines. S'il ne fallait retenir qu'une discipline ce serait celle du Double-dutch. Il fallait voir lors des derniers opens organisés à Nanterre la joie de ces centaines d'enfants et d'ados réunis en compétition amicale, venus des banlieues voisines, ils donnaient une autre image de notre jeunesse que celle véhiculée par les médias. Ils sautaient à la corde, cela peut sembler fou mais c'était un vrai bonheur...

Alors c'est vrai, on pourrait souhaiter que ce genre d'événements se déroule dans l'enceinte d'Arena, comme rêver d'une maison du sport dans les locaux d'Arena, comme d'assister aux matchs de basket et de handball sur la pelouse d'Arena. Soyons réalistes il faudra bien rentabiliser les 250M-300M d'euros des dépenses de la construction. Il est prévu 225 journées d'occupation par an, cela laisse peu de place pour des activités, à caractère non commercial. La preuve le Racing gardera son école de formation au rugby à Antony.

Arena une opportunité pour la culture

A Nanterre la part faite à la culture est importante, c'est une des priorités de la ville. Les résultats sont à la hauteur des attentes. Nous avons à disposition, privilégiés que nous sommes, une offre diversifiée, intelligente, accessible au plus grand nombre. Nous sommes fiers du travail accompli par : le théâtre des Amandiers, la Maison de la Musique et le conservatoire, la Médiathèque, la Forge, le Théâtre par le Bas, la Maison Daniel Ferry... Nous privilégions le cinéma des Lumières et ses présentations discussions, en avant première, avec les réalisateurs.

Alors que l'on n'avance pas l'argument « Arena accélérateur de développement culturel ». Nanterre se passe très bien de cet accélérateur là. Loin de nous d'opposer une culture noble celle « participative » de Nanterre à celle « marchande » proposée par Arena. On peut tout aussi bien avoir envie de découvrir la musique des pygmées Aka que d'aller écouter avec 40 000 personnes, Johnny ou Madonna (si on peut se payer le billet). On peut trouver plaisir à allumer son petit briquet, à se gorger de basses puissantes et d'aigus saturés, à se déclencher une migraine ophthalmique en suivant la danse effrénée des projecteurs laser, et enfin à voir son idole sur écran géant.

Pourquoi pas, nous n'avons rien contre, il en faut pour tous les goûts, mais le travail de base il est le fait des structures déjà en place, et des associations culturelles qui travaillent en partenariat avec les écoles, les centres de loisir, les clubs .

Arena ne sera pas accélérateur culturel il sera une proposition supplémentaire de spectacles formatés très médiatisés.

Plus grave. En 2009 le Conseil Général a supprimé un grand nombre de subventions aux associations, en particulier à celles de Nanterre, puis en rétablit certaines. En 2010 l'ACRI a vu la sienne réduite de 25%. En période de crise que le Département serre son budget, c'est louable. Par contre nous comprenons mal que ce même Conseil Général vienne d'attribuer le 18 janvier dernier une subvention d'1 000 000 € au Racing Club Métro. Si les salaires des joueurs professionnels du Racing tarissent les recettes des petites associations on peut s'inquiéter.

Ce que l'on ne dit pas : des effets pervers mal évalués

La circulation dans le quartier est déjà calamiteuse en temps ordinaire, effroyable si le moindre camion reste en double file, apocalyptique les jours de grève des transports en commun. Les causes : un tracé des voies en baïonnette, la multiplication des feux tricolores, l'absence d'emplacements pour les livraisons, le mélange des circulations locales et des circulations de transit. Comment remédier à cet état de fait, malheureusement objectif, tout simplement en implantant un équipement majeur dans un quartier qui étouffe.
C'est simple il fallait y penser.

Pour les grandes manifestations, 30 par an, Racing Métro prévoit la venue de 50 semi-remorques (120 s'il s'agit d'une peinture type Madonna). Tous arriveront et repartiront par la D914 mise en double sens dont le raccordement au périphérique de la Défense ne posera pas de problème. Il suffira de prévoir un feu supplémentaire pour que le flot des voitures puisse franchir l'obstacle de l'entrée du souterrain de l'A14.

Sacré challenge quand même quand on connaît la complexité du nœud routier à cet endroit et les difficultés à le franchir en fin de journée. Si l'EPADESA y arrive, et on le souhaite, Arena aura accéléré cette mise en double sens. Cela améliorera la circulation les jours « ordinaires », les voitures en transit venant de l'A86 n'ayant plus intérêt à traverser le quartier, cela ralentira sérieusement les voitures quittant le périphérique.

Restent les 20% de spectateurs persistant à venir en voiture. Cela fait quand même 8000 personnes en jauge pleine. Soit avec une moyenne de 4 passagers par voiture : 2000 voitures. On peut raisonnablement penser qu'elles ne viendront pas de Paris, (les transports en commun seront nettement plus rapides et faciles) mais bien des communes voisines. Elles arriveront par l'A86, ou l'avenue Joliot Curie. Les parkings le plus accessibles seront ceux du quartier : Salvador Allende 321 places, Préfecture (Itinéraires) 320 places, Terrasses 514 places. Difficile de savoir combien de voitures sont en résidence, soyons généreux disons qu'il y a là 1000 places de disponibles. Le reste des voitures ira sans doute au parking Auchan, complètement vide le samedi après midi, comme on le sait bien.

Pour accéder aux parkings les voitures emprunteront les rues Salvador Allende, Trois Fontanot ou Bd de Pesaro. Aussi il n'est pas prévu de « sanctuariser » le quartier, à moins de se passer de ces parkings. Sanctuariser c'est ne permettre la circulation que des voitures portant un macaron de « résidant du quartier ». On y gagne en tranquillité, on y perd en convivialité plus question que vos invités arrivent en voiture chez vous les jours de grandes manifestations, ils seraient refoulés, vous ne les recevrez qu'un samedi sur deux.

On n'évoque jamais les cars de supporters, le voyage est moins onéreux que par le train, vont-ils se garer à 10km du stade comme les semi-remorques où rester sur place le temps des matchs ?

Le stade Geoffroy-Guichard a été construit au cœur d'un quartier de Saint-Etienne aujourd'hui en pleine mutation. Il reçoit de nombreux événements sportifs et culturels et compte 35 616 places assises. Ses 2 600 m² de panneaux photovoltaïques en font une des plus importantes centrales de France métropolitaine.



Un dernier point pour que l'on ne se m'éprenne pas, nous ne sommes pas des nantis défendant notre tranquillité, indifférents aux aspirations de la jeunesse, incapables d'imaginer l'intérêt pour le quartier d'un tel équipement (et qui en leur temps se seraient battus contre l'érection de la tour Eiffel).

Pourquoi nous battons nous ? L'exemple cité par la ville : Geoffroy-Guichard construit au cœur d'un quartier de St. Etienne, est très parlant... Les premières habitations se trouvent à 700m du stade.

Dans un rayon de 700 m, nous trouvons, rien que sur Nanterre, 10 000 habitants auxquels vous devez ajouter tous ceux du quartier des Bouvets à Puteaux, à 560m, et ceux du quartier de l'Arche à Courbevoie, à 320m. A-t-on véritablement pensé aux conséquences que le choix de cet emplacement entraînera ?

Arena à Nanterre oui. Faites nous rêver, lancez un vaste programme de reconquête des berges de la Seine. Arena sur les 17 ha des Papeteries de la Seine cela aurait une sacré gueule sans compter les possibilités d'y associer logements, bureaux, terrains de sport. Le tramway s'arrêtera au pied, et la gare de Nanterre Université est à moins de 800m.

La construction d'une ville harmonieuse n'est pas le fruit d'opportunités que l'on saisit au fur et à mesure, mais le résultat d'une véritable politique, au plus près des aspirations de tous ses habitants. Nous avons cru que nos élus partageaient cette vision, erreur, trente d'entre eux ont voté : **Arena c'est fait !**

Bernard Marel

printemps 2011 n° 101

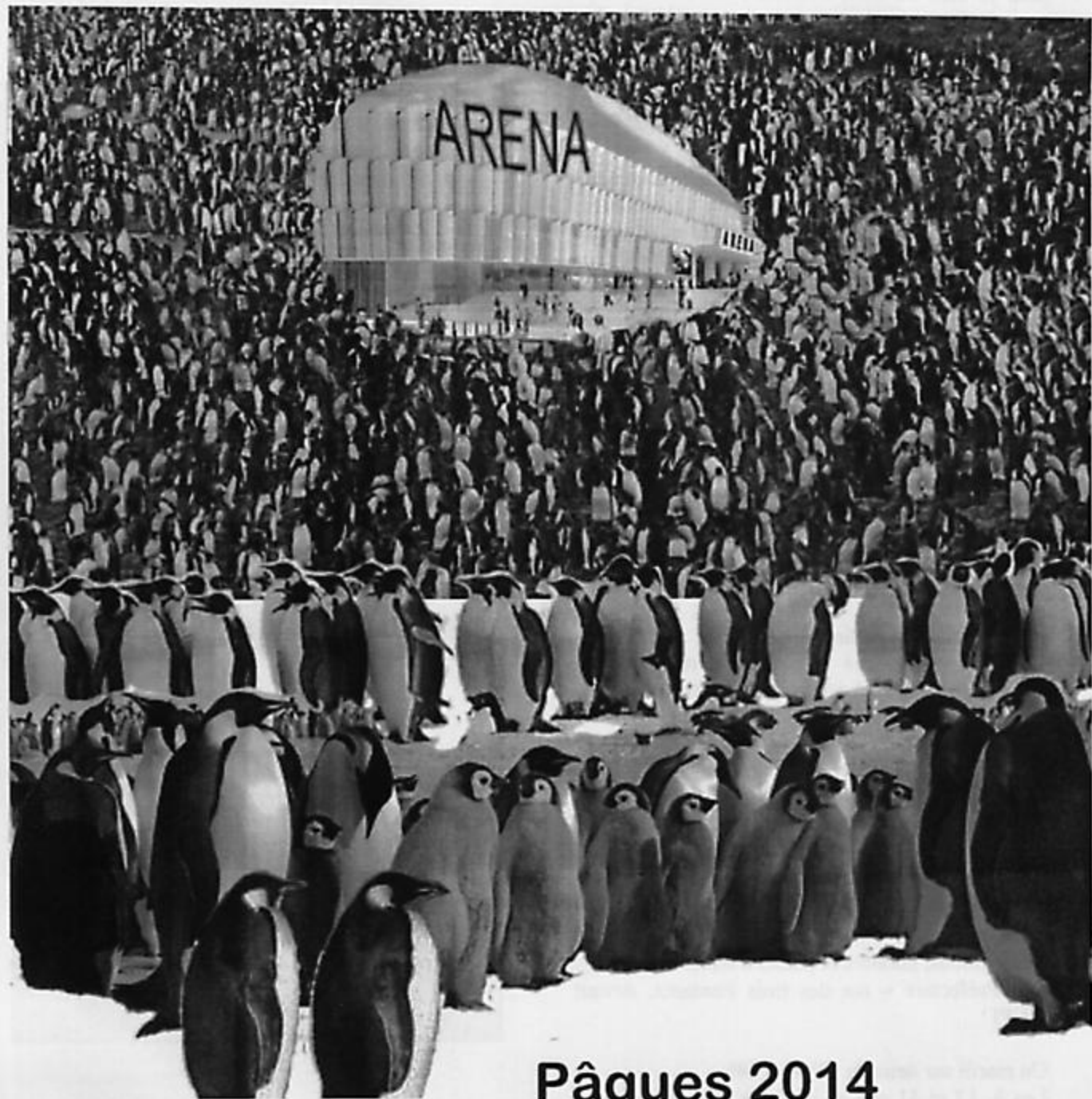


le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte@yahoo.fr

C'est arrivé demain !



Pâques 2014
Un seul œuf, 40 000 manchots !

Voir dossier pages 10 à 15



Nous exagérons peut-être un peu mais avouez que la proximité avec la phrase célèbre du Général de Gaulle est plaisante ! Enfin nous espérons nous tromper, hélas ce n'est pas certain. Malgré l'annonce très confidentielle de l'enquête publique nous avons déposé six avis argumentés auprès du commissaire enquêteur, ils sont trop longs (23 pages) pour qu'on les reproduise dans le Bateau Ivre. Bernard Perraudin, qui a accompli un énorme travail en cette occasion, en a tiré l'essentiel pour que vous puissiez vous faire une idée de leur contenu (vous pourrez les trouver en intégralité sur notre site : <http://acriliberté.free.fr>).

Nous tenions à ce qu'un maximum de personnes puisse rencontrer le commissaire enquêteur. Aussi nous avons distribué dans le quartier, mais aussi dans les quartiers des Groues et des Faubourgs de l'Arche à Courbevoie, 3000 affichettes. Nous avons été récompensés de ce travail car le samedi matin c'est plus de cent personnes qui se sont déplacées salle Le Corbusier et 47 avis ont été déposés ce jour là. Ce qui nous a le plus étonné, c'est qu'un nombre important d'habitants n'était pas au courant du projet, comme quoi les informations de la ville passent mal !

Nous avons essayé d'être « critiques sans être subjectifs » car comme l'écrit Monsieur Perreau Bezouille, premier adjoint au maire, «des inquiétudes ne doivent pas devenir des contre vérités » ; qu'il soit rassuré il ne trouvera rien dans nos avis qui ne soit étayé : soit par les textes d'urbanisme, soit par l'étude diligentée par l'EPADESA auprès du cabinet Algoé. Seule, on le confesse, l'image d'Arena, ci-dessus, arrivant en tempête est fautive : Arena est arrivé plutôt en catimini, décision prise projet bouclé ... non !

Bernard Marel

L'enquête publique

C'est un moment fructueux de la démocratie participative.

C'est le temps d'une démarche ascendante des habitants et des associations vers les pouvoirs publics, avec l'entremise du commissaire enquêteur qui écoute, analyse les positions exprimées et motive son avis favorable ou défavorable.

Pour la révision du plan local d'urbanisme en vue de la réalisation du « stade de spectacles Arena » nous avons porté, au nom de l'association, sur le registre d'enquête, en mars-avril, six avis suffisamment documentés pour donner les moyens au commissaire enquêteur de formuler un avis défavorable.

Le sera-t-il ? Réponse à la mi-mai ...

En résumé l'ACRI-Liberté souligne :

avis n°1,
une procédure non conforme aux dispositions du code de l'urbanisme

- une déclaration d'intérêt général pour l'enceinte sportive et ses équipements connexes mais qui ne qualifie pas le projet multifonctionnel présenté et le programme complémentaire de bureaux, hôtels et commerces ;

- un équipement de dimension métropolitaine qui remet en cause le parti d'urbanisme initialement retenu et l'équilibre de développement du secteur le Parc – les Groues ;

- une mise en révision du PLU qui devait être précédée d'un débat, au conseil municipal, sur les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme susceptibles d'être modifiées ;
- des modifications qui s'avèrent qualitativement importantes, portant atteinte à l'économie générale du projet de ville et justifiant une procédure de révision classique et non pas simplifiée.

avis n°2,

des risques de nuisances graves pour les 50000 usagers du quartier et pour la ville

l'arrivée d'Aréna ne va rien arranger, ni la fluidification de la circulation, ni la desserte en transports en commun, mais au contraire va aggraver la situation par des nuisances graves incontournables, sans réelles solutions :

- les bruits externes liés à la fréquentation du site (3,5 millions de déplacements piétonniers par an pour 225 jours d'utilisation) ;
- des embouteillages bien au-delà du quartier (la D 914 reste dans sa configuration actuelle ; le Bd des Bouvets sera fermé ; les déviations de circulation se feront au travers du quartier, ainsi que par l'A 14 depuis l'A 86, la D 992 depuis la Place de Belgique, la D 913 depuis la Place de la Boule !) ;
- un quartier paralysé par le report de la circulation sur le Bd Pesaro, catastrophique sur l'entrée du quartier, sur sa traversée et sur sa sortie ;
- un quartier en danger par l'utilisation des parkings publics de la rue Salvador Allende pour les spectacles, rendant encore plus critique l'évacuation des résidents, dès aujourd'hui problématique ;
- des répercussions sur les voies de circulation donnant accès aux parkings de la Défense encore sous-évaluées.

avis n°3 & n°5,

le saccage du paysage depuis l'Arche et la destruction du jardin au pied de la Jetée, illustrés par des photos et photos-montages

- aujourd'hui, depuis la Grande Arche, le paysage est largement ouvert en éventail vers l'ouest ; il sera demain saccagé par le projet de construction d'Aréna (haut d'environ 40 m, occupant 2,5 ha de terrain, l'édifice aura un volume d'un million de mètres cubes et formera un gigantesque obstacle aux vues vers l'horizon) ;
- aujourd'hui, sous la Jetée, un jardin « biologique », sensuel, avec ses îles de verdure, oppose à « la ville rude et venteuse » un lieu de détente très apprécié des usagers de La Défense ; il sera demain détruit par le Parvis de l'Aréna, espace entièrement minéralisé, prévu pour accueillir les flux piétonniers très importants, à l'entrée et à la sortie des spectacles.

avis n°4,

un projet alternatif pour répondre au bien être de tous avec un vrai jardin public, des logements et leurs services

- une «rêve générale» : des actes d'urbanisme conduits au service du bien-être des personnes et de la nature ;
- la crise du logement est constatée en Ile-de-France ; la pénurie de terrain à bâtir est parfois avancée pour l'expliquer ; l'ex-stade des Bouvets est là, disponible ; pourquoi ne pas y affecter un programme de logements ?
- la ville est un pôle attractif pour l'emploi avec un ratio moyen de 2,5 emplois pour 1 travailleur résidant ; faut-il continuer à aggraver ce ratio par de l'immobilier de bureau ?
- rapprocher le logement de l'emploi est une condition nécessaire pour limiter les déplacements domicile-travail ; le déséquilibre emploi – logement est grand ; la priorité annoncée pour le logement dans la ville, doit devenir une réalité dans le quartier !
- la première tranche du Jardin de l'Arche, réalisée en même temps que la Jetée, amorce la coulée verte prévue de La Défense à la Seine ; sa poursuite jusqu'aux Terrasses est préservée avec ce projet alternatif d'habitations d'équipements et de services, à l'emplacement du stade des Bouvets.

avis n°6,

un projet non compatible avec les études d'impact de la ZAC Seine-Arche des dossiers de création de 2001 et de réalisation de 2004

- le projet de création du parvis d'Aréna et de ses constructions est incompatible avec « la vocation de parc urbain » prévue au dossier de création, ainsi qu'avec « la création d'espaces verts dans le prolongement du Jardin de l'Arche existant » inscrite dans le programme des équipements publics approuvé ;
- un seul pôle de « centralité » est prévu, le pôle d'intérêt supra-communal organisé autour de la nouvelle gare RER Nanterre – Université ; aucun autre site n'est indiqué dans les études d'impact : rien de cet ordre supra-communal sur le terrain de sports des Bouvets ; le projet Aréna est incompatible avec les orientations approuvées ;
- le projet Aréna n'étant accompagné d'aucune nouvelle infrastructure routière (notamment sans le doublement de la D 914) ce sont les voies résidentielles ou locales qui recevront les nouveaux trafics, contrairement aux orientations développées dans les études d'impact ; sur cet aspect des déplacements le projet est également incompatible.

Bernard Perraudin



Dans notre « bataille » contre le projet ARENA nous nous sommes toujours défiés de tout ce qui pourrait apparaître comme subjectif. Vous n'avez jamais lu dans nos colonnes d'arguments basés sur l'angoisse du hooliganisme et la crainte des hordes de barbares envahissant notre paisible quartier, se livrant à pillage, vandalisme ou affrontement avec les petits caïds du cru. Pourtant parmi les opposants au stade, que nous avons rencontrés, c'est une des craintes qui revient souvent. Sans faire de

l'angélisme, nous ne la retenons pas ! Les supporters du rugby sont, pour l'instant « bon enfant » et la présence policière sera telle que les « incivilités » devraient être contenues.

Et puis il y a tellement d'arguments sérieux pour que cet équipement, déguisé en stade, ne se fasse pas qu'il n'est pas nécessaire de rajouter une couche. Jouer sur la peur, pour gagner des voix, n'est pas notre fond de commerce. Nous posons de vraies questions en attente de vraies réponses. La méthode Coué : « Aréna sera bon pour Nanterre » ne nous convient pas, c'est pourtant la réponse la plus fréquente apportée par les inconditionnels du projet, habitant souvent bien loin de l'équipement, ou totalement ignorants des dessous de l'arrivée d'Aréna.

Parmi les contributions à l'enquête publique parvenues jusqu'à nous, deux nous semblent particulièrement intéressantes, par l'originalité de l'approche, la sincérité de l'expression et l'argumentaire développé. Leurs auteurs s'interrogent sur l'opportunité du projet et complètent à leur manière la réflexion. Nous vous livrons ces deux témoignages ; ils méritent d'être lus.

Je dois préciser qu'aucun des deux n'est membre de notre Conseil d'administration. Hommes libres ils n'ont pas eu besoin de nous pour se faire une opinion

Bernard Marel

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je ne suis pas riverain des Jardins de l'Arche ni habitant du Quartier du Parc Nord, mais j'y connais beaucoup de monde, aussi bien chez ceux qui s'alarment ou s'opposent au projet Arena (et qui se reconnaissent dans les avis de l'ACRI-Liberté), que parmi ceux, plus minoritaires, qui s'en réjouissent. Ce complexe, s'il se réalise, va bousculer l'ambiance du quartier en soirée et pendant le week-end et cela ne peut pas faire que des heureux.

Je ne suis pas amateur de matchs de rugby ni de concerts mais je comprends que ceux qui ont l'habitude d'aller aux quatre coins de l'agglomération par passion du sport ou de tel type de spectacle exultent d'avoir peut-être bientôt tout ça à deux pas de chez eux. Et je souhaite à ceux qui espèrent des billets gratuits ou des possibilités de pratiquer leur discipline, ou leur art, dans un site prestigieux de ne pas être déçus.

Je trouve le projet de Christian de Portzamparc moins agressif que les présentations du complexe parues dans la presse l'année dernière, avant le

concours, sur lesquelles une orgie de lumière semblait faire écho à la débauche de décibels de l'intérieur. Mais, de tous les côtés, on manquera de recul pour apprécier ses formes et il apparaîtra plus massif qu'il n'est. Les seuls qui verront le bâtiment de loin, des tours de la Société Générale ou de certaines des tours Aillaud, apercevront surtout son toit. Espérons qu'il sera mieux entretenu que le CNIT qui m'avait enthousiasmé quand j'avais vu, lycéen de province, ses photos dans les journaux et qui m'avait beaucoup déçu quand, devenu salarié francilien, je l'avais découvert « pour de vrai », toujours sale ou en cours de ravalement...

Par ailleurs, je n'ai pas l'habitude d'observer les collines du Val-d'Oise depuis la Jetée puisque je les vois de toutes les pièces de mon appartement au 15ème étage de la Cité Zilina, mais je suis de ceux qui trouvent que ce « geste architectural » serait gravement affecté par la réalisation du projet dans la mesure où la Jetée serait fermée au public à chaque grand événement et où toute sa partie avant serait dominée des deux côtés par des immeubles.

A la place de l'architecte, Paul Chemetov, je serais furieux.

Je n'étais jamais allé flâner dans les Jardins de l'Arche avant l'annonce du projet Arena parce que j'attendais qu'ils soient achevés et surtout parce que le Parc André Malraux et celui du Chemin de l'Île, à l'autre bout des Terrasses du Grand Axe, à côté de chez moi, offrent plus d'espaces pour la détente. Mais je me mets à la place des gens qui travaillent à La Défense : A la pause de midi, quand il fait beau, il y a peu d'endroits où trouver un peu de verdure, surtout du côté de la Grande Arche. Certes, les arbres devraient survivre à la minéralisation des jardins, mais ce n'est pas la même chose de profiter de leur ombrage assis sur l'herbe ou sur un banc avec des fleurs et des buissons à côté ou debout sur du béton. On pourra garder l'appellation « Jardins de l'Arche », la trame verte ne commencera qu'avec la Terrasse 17 si l'on accommode à la sauce défensive le « maillon manquant ».

Il se trouve que je fréquentais la station La Plaine Voyageurs avant la construction du Stade de France et que j'ai vu la gigantesque transformation du quartier qui s'est incontestablement embelli, même s'il y a eu quelques bavures. Si je voulais comparer l'impact des deux édifices sur l'environnement, je dirais que le Grand Stade a régénéré les quartiers environnants, qui se trouvent à bonne distance alors qu'Arena risque de pourrir la vie de ses riverains qui se trouvent à une passe de ballon ovale. Mais le stade de St-Ouen aussi est très proche de son voisinage et beaucoup de supporters du Red Star (*) le regardent jouer de leur fenêtre ; mais ces riverains-là sont pour la plupart arrivés après le stade, en connaissance de cause. Quant aux matchs, ils n'attirent pas 30 000 spectateurs venant pour l'essentiel de l'extérieur.

Mais en fait, je parle de St-Denis et de St-Ouen parce que j'y ai des amis que je vais voir les uns par les RER B et D, les autres par la ligne 13 du métro. Ces lignes sont chargées voire surchargées aux heures de pointe mais accessibles en soirée et le week-end. Sauf quand il y a un match ou un concert au Stade de France.

Pourtant il y a trois lignes qui le desservent. Pourtant la RATP renforce le service à l'occasion de ces événements. N'empêche qu'il m'est arrivé de laisser passer trois rames de la ligne 13 avant d'estimer que le nombre de voyageurs au mètre carré est redescendu au-dessous de six. Et cela vers 23 heures ! A 8 heures du matin, à 18 heures, c'est pénible mais difficilement évitable. Aux heures creuses, c'est inadmissible.

Ce que je subis quelques fois par an à cause du Stade de France, je n'ai pas envie de le subir toutes les semaines à cause d'Arena. Car les salariés de La Défense terminent leur journée souvent plus tard que les autres et ceux d'entre eux qui partent vers St-Germain, Cergy ou Poissy laisseront difficilement sortir les spectateurs dociles qui descendront à Grande Arche avant de s'agglutiner avec les petits malins qui auront remarqué que la station Nanterre-Préfecture est plus proche d'Arena. Et ce sera la même chose pour les « petits événements » car la RATP ne mettra pas forcément des trains supplémentaires pour « seulement » 5 000 ou 10 000 voyageurs. Le samedi après-midi, il y aura une attraction supplémentaire : les clients du Centre Commercial avec leurs gamins, leurs couffins, leurs caddies, voire leurs achats encombrants...

Tous les goûts sont dans la nature mais à part les pickpockets et les peloteurs, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de gens qui aiment circuler debout et entassés. S'il faut, pour voyager dans des conditions acceptables, organiser ses sorties en soirée ou le week-end en fonction du championnat de rugby ou du calendrier des spectacles de l'Arena, où allons nous ?

Recevez,
Monsieur le Commissaire-Enquêteur,
mes respectueuses salutations.

Jacques CAPET - 1, rue de Zilina à Nanterre

(*) Red Star FC 93
depuis 2003 ; club de football évoluant en
Championnat de France amateur ;
1200 supporters pour les grands matchs.



LETTRE A MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR A PROPOS DU PROJET ARENA A NANTERRE.

VOLET n°1
Les Jardins de l'Arche

Ces jardins et la Jetée qui s'allongent au pied de la Grande Arche sont le fruit d'un travail approfondi des équipes de l'EPAD et des urbanistes et paysagistes qui ont été mobilisées jadis. Ces équipes se sont appuyées sur des enquêtes faites auprès de la population et des entreprises de Nanterre afin d'en connaître les desiderata. Moi-même, gérant de la Société de conseil en management et communication

Full Com, ai été chargé d'une de ces études. Ce qui fut réalisé peut donc être considéré comme une réponse appropriée aux attentes de la population. Malheureusement, ce site, inachevé, mal entretenu, qui finit sur un terrain vague ou de chantier, n'a pas bénéficié des enrichissements susceptibles de le rendre complètement attractif. Aujourd'hui, donc, la réalisation est loin d'être à la hauteur de la promesse, mais celle-ci reste facile à satisfaire. Comment puis-je l'affirmer aussi nettement ?

D'abord, il existe le soutien de la population environnante puis le contexte arboré des cimetières qui ont été réaménagés, sur l'impulsion de l'EPAD, pour se conjuguer harmonieusement avec les Jardins de l'Arche. Il manque, depuis des années, un entretien soigné des lieux qui irait de soi si l'ensemble était achevé jusqu'au niveau de la rue Aimé Césaire en bordure de la première Terrasse. L'intention des responsables politiques, des aménageurs et des urbanistes de l'époque était de rééquilibrer les espaces autour de l'Arche en confirmant sur le versant de Nanterre une vocation méditative, de détente, de calme, d'intériorité, en créant un lieu marqué par la nature.

Un lieu où laisser libres le temps et les choses qui passent... ceci pour contrebalancer, et même, mettre en valeur, la vocation commerciale, active, intellectuelle, matérialiste du parvis, côté centre d'affaires, marqué par l'efficacité et le temps compté.

Aussi, estimant que cela donnera un supplément d'âme à La Défense, je propose de poursuivre sur la voie pensée initialement :

-en étendant les Jardins de l'Arche pour les relier à Courbevoie par l'adjonction des 2 grands terrains de sports actuels et les dédier à des activités de détente pour les "Défensiens" autant que pour les Nanterriens, Courbevoisiens et les visiteurs de ce site chaque année plus nombreux : practice de golf, petits terrains de jeu, tennis de table, jeux de boules...

-en aménageant sur cet espace élargi des petits pôles ludiques ou de créativité dans des folies ; en insérant un plan d'eau à même de mettre en valeur l'Arche "au plus près" permettant de la voir s'y réfléchir ; en ouvrant, le jour, ces espaces sur les cimetières,

-en renforçant la collection d'essences plantées ; en aménageant une parcelle arborée de cerisiers du Japon ou une grande couronne d'amandiers pour marquer l'arrivée du printemps ; en installant une petite ferme...

Nous pourrions créer à partir du bout de la Jetée actuelle et démarrant plus bas, une deuxième jetée jusqu'à la première Terrasse de l'Arche, enjambant la rue Aimé Césaire et permettant aux promeneurs et piétons de ne croiser aucune voiture sur leur chemin, ce qui est une des plus anciennes "marques de fabrique" de La Défense (la cohérence, en matière d'urbanisme, est rarement négligeable).

Aller jusqu'au bout du parti urbanistique voulu à l'époque où fut décidé le prolongement de l'axe historique sur Nanterre donnerait à La Défense ces tranches d'humanité, de sagesse, de générosité, de douceur de vivre qui compenseraient, au moins en partie, les audaces et les brutalités induites par les calculs financiers et le souci d'efficacité, parfois myope, auxquels les villes contemporaines dynamiques n'échappent pas. Ainsi, les investissements importants qui ont déjà été consentis par les gouvernements de l'époque peuvent ne pas être gâchés. Or c'est ce qui arriverait inévitablement si le projet Arena voyait le jour à cet endroit, piétinant ce qui a été fait au mépris de ceux qui se sont investis sur la création de ces jardins, de la population, mais aussi de ceux qui fréquentent La Défense.

VOLET n°2
Le stade Arena

Par rapport à ce que je viens d'énoncer, ce stade, tel qu'il est projeté aujourd'hui, est un intrus, et même, un intrus monstrueux. Là où il est envisagé de l'implanter, il est disproportionné en tout. Son inadaptation est telle, qu'engoncé dans l'espace initialement indiqué, 3ha, il nous est annoncé à présent qu'il va mordre "un peu" sur les Jardins de l'Arche. Mordre, sans plus ? En réalité, non seulement ces jardins ne seront pas étendus et améliorés, mais ils vont tout de go disparaître pour devenir une allée de circulation battue par les milliers de semelles du flot de spectateurs qui au fil des jours vont aller et venir entre ce méga équipement et La Défense ou Nanterre-Préfecture. Pour corser l'affaire, au-delà même des seuls Jardins de l'Arche, il nous est peu montré du projet définitif avec ce qu'il y aura de nouveau tout autour (on parle de tours de bureaux quasi-mitoyennes). Il sera, au final, forcément "un peu plus" gourmand en espaces grignotés, sur une aire bien plus vaste que celle qui nous est annoncée. Il est déjà possible d'en apprécier les ambitions supplémentaires en découvrant la maquette du majestueux et orgueilleux parvis devant l'entrée du stade. J'y vois déjà la marque du puissant appétit du promoteur. Je suis presque sûr de n'exagérer en rien ! Chacun sait que c'est ainsi que les choses se font. J'oubliais: le barrage à réduire entre Courbevoie et Nanterre, et le Parc Malraux est au contraire accru ! Malgré une campagne d'information sur la tenue de l'enquête publique, aussi discrète que le projet est imposant, je crois, Monsieur le Commissaire Enquêteur, que beaucoup de ceux qui aiment La Défense, Courbevoie, Nanterre, dans mon quartier et au-delà, vous auront fait part des nuisances qu'un tel projet induirait. Elles devraient être rédhitoires, je suppose. De toute façon, on imagine rarement les plus lourdes, ni les stratégies de contournement mises en oeuvre par les porteurs de projet. Aussi je ne veux pas m'étendre sur ce point.

VOLET n°3
Arena à Nanterre

Un grand équipement comme celui d'Arena, apporte inévitablement des nuisances, mais il est aussi porteur d'atouts. De la même façon que je ne me suis pas étendu sur les nuisances je n'évoquerai pas les atouts qui sont loin d'être négligeables.

Les promoteurs du projet sont suffisamment habiles à les mettre en valeur. Peut-on sortir du guêpier urbain où ils essaient de nous entraîner ? Y a-t-il sur Nanterre un territoire approprié à l'insertion de ce grand équipement sans mutiler, ni la ville, ni La Défense et où les nuisances seraient gérables grâce à un espace suffisamment vaste à aménager alentour ? Si tel est le cas, alors oui, pour la réalisation d'un équipement de ce type en raison des besoins réels qu'il pourra satisfaire ! Ce type d'endroit, j'en vois au moins deux. Ont-ils été pris en compte, leur conformité au projet a-t-elle été étudiée ? Si ce n'est le cas, ne sommes-nous pas en droit de nous interroger ?

L'un, est situé à mi-chemin entre la Grande Arche et la Seine sur un territoire de plus de 300 hectares qui reste à aménager, l'autre, est carrément en bord de Seine, là où se trouve l'emprise des Papeteries de la Seine dont la disparition est envisagée de longue date et dont la cessation d'activité est justement programmée à échéance de quelques semaines. Ce dernier emplacement, vers lequel un prolongement de la ligne de métro, évoqué depuis longtemps, pourrait permettre une station dans le stade lui-même a, en outre, l'avantage de s'ouvrir vers la Seine. Grâce à l'espace disponible (17 ha contre 3 ha) il serait possible d'aménager un grand quartier autour de l'équipement majeur que constitue Arena en tenant compte des opportunités et des contraintes qu'il recèle. Je crois que nous aurions, à l'un de ces deux endroits, un projet où urbanistes, architectes et aménageurs pourraient déployer talents et moyens pour doter la région et la ville, en lien avec La Défense, d'une réalisation urbaine de grand caractère. Ainsi, serait évité, en réactivant près de la Grande Arche l'extension des Jardins de l'Arche, de commettre une faute qui se retournerait, tôt ou tard, contre leurs auteurs. Car, dans ce quartier, devant le risque de le voir devenir invivable, je n'imagine pas les habitants, que tous reconnaissent d'autant plus déterminés et combatifs qu'ils sont particulièrement attachés à leur milieu de vie, rester inertes, malgré leur modération apparente. Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Louis Scanzi

le 2 avril 2011
34, rue Salvador Allende - 92000 Nanterre



automne 2014 n° 115

le bateau ivre

Journal de l'ACRI Liberté

acriliberte @ yahoo.fr

site : <http://acriliberte.free.fr>

TRANSPORTS



Lettre au Directeur Général de l'EPADESA

Monsieur

Les engagements pris par l'EPADESA pour améliorer les infrastructures de desserte du stade de spectacles Arena 92 ne sont pas tenus. En effet, les deux expositions en cours sur la Jetée et à la Mairie des Terrasses montrent que les projets présentés pour l'équipement de la rampe reliant la dalle de l'Arche aux Terrasses, d'une part et d'autre part, pour les travaux de mise à deux fois deux voies du boulevard de La Défense (RD914 – RN314) ne sont pas conformes aux décisions prises le 29 mai 2012, lors de la réunion qui a clos la négociation.

Extrait du relevé de conclusions signé par le Président du Conseil Général, le Maire de Nanterre, le Directeur Général de l'EPADESA, le Président du Racing Arena, et le Président de l'association ACRI Liberté :

« Le Président du Conseil Général, Patrick Devedjian, a fait part de sa volonté de répondre favorablement à la demande d'un doublement de la route départementale 914, afin d'améliorer sensiblement la circulation automobile dans le secteur des Terrasses, à proximité de la future Arena. (...) Cet engagement prendra la forme d'une délibération qui précisera le calendrier suivant : concertation préalable en 2013, enquête publique et demande d'inscription au PLU d'un emplacement réservé sur l'emprise dévolue à l'élargissement de la RD914 en 2014, engagements budgétaires en 2014, livraison des emprises et début des travaux en 2015, pour une mise en service un an après. »

« Le Directeur Général de l'Epadesa, Philippe Chaix, a confirmé que la réalisation des Jardins de l'Arche se fera en même temps que la construction de l'Arena. »

« Le Maire de Nanterre, Patrick Jarry, a indiqué que le projet des Jardins de l'Arche donnera lieu à une délibération du Conseil Municipal (...) (qui) précisera comme emplacements réservés, dans leur emprise exacte : la préservation du jardin public de l'Arche existant (et) la rampe de liaison des terrasses à la dalle de La Défense. »

Une présentation publique du projet des « Jardins de l'Arche » a eu lieu le 20 juin 2012 ; les programmes de construction de logements et d'activités ont été évoqués ; le traitement des espaces publics a été précisé, le jardin existant devant être embelli avec de nouvelles plantations, et la rampe en pente douce, sans marche, étant conçue pour accueillir le cheminement piétonnier et la piste cyclable avec un traitement de sol différencié.

L'exposition du projet sur les panneaux placés le long de la Jetée ignore ces deux prévisions de traitement des espaces publics. Sont envisagés des équipements ouverts à la pratique de sports urbains en plein air, sous la Jetée et sur la rampe (marelle, croquet urbain, course, mini-golf urbain, lancer franc, escalade).

La délibération du Conseil Municipal prise le 26 juin 2012 a précisé la double fonction de la rampe : piétonnière et cyclable ; elle est inscrite dans le plan local d'urbanisme. Il appartient aux collectivités publiques d'harmoniser leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace (selon le premier article du code de l'urbanisme L.110) ; il est encore temps pour l'EPADESA de mettre en œuvre ce principe !

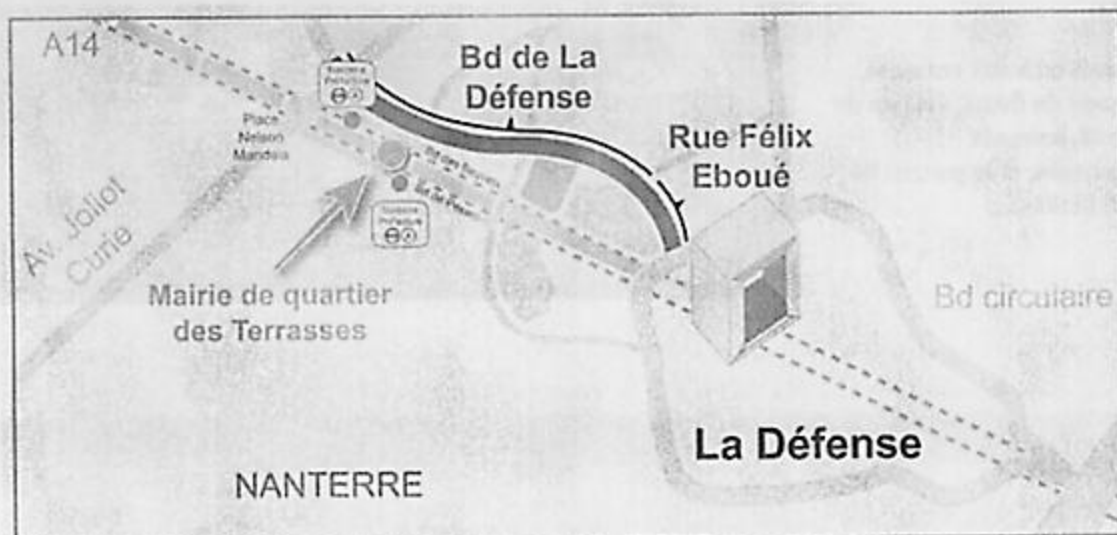
La concertation préalable à « l'aménagement du boulevard de La Défense », projet conjoint du Conseil général des Hauts-de-Seine et de l'EPADESA, est lancée avec un an de retard sur le calendrier arrêté par la délibération de l'Assemblée Départementale prise le 29 juin 2012. Ce retard est une première entorse aux engagements pris. Plus grave est l'énoncé des objectifs principaux visés qui ignorent l'amélioration de la desserte routière de l'Arena 92 et ne retiennent que l'accompagnement du futur quartier des Groues et de la future gare Eole ! Ainsi, pour l'EPADESA, les améliorations de la desserte routière de l'Arena 92, demandées lors des enquêtes publiques et obtenues par la négociation, à la suite du recours auprès du Tribunal administratif, ne comptent pas ! Quelle est la place réelle de la concertation et de la négociation ?

Dans une lettre, en date du 6 mai 2014, le Président du Conseil général nous assure que ce projet fait partie des priorités du Département et qu'il a tenu à ce qu'une étude « de la mise à double sens provisoire dans les emprises actuellement disponibles » soit faite. « Celle-ci permettrait la réalisation provisoire d'une file de circulation vers l'est sur la RD914 et la RN314 et pourrait à court terme, sous réserve de sa faisabilité, contribuer à alléger le trafic sur le boulevard des Bouvets. » Ce projet nous a été présenté le 18 juillet dans les bureaux du directeur de la voirie du Conseil général. Il esquisse un scénario à court terme, très intéressant car indépendant des projets ferroviaires futurs, sur la section sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général. Il est cohérent avec le scénario 1 « RN314 maintenue à son niveau actuel » sur la section sous maîtrise d'ouvrage de l'EPADESA, dont les « travaux de réalisation sont plus simples, impactant moins la vie locale ».

Sur ce point aussi, il est encore temps pour l'EPADESA de mettre en œuvre le principe d'harmonisation des décisions des collectivités publiques, stipulé dans le premier article du code de l'urbanisme, et de se conformer aux engagements pris.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de toute notre considération.

Pour le conseil d'administration de l'association,
le Président, Bernard Perraudin



La réponse de l'EPADESA à notre lettre ouverte



ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
DE LA DÉFENSE SEINE ARCHE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL

Monsieur Bernard PERRAUDIN
Président
ACRI - LIBERTE
28 rue Salvador Allende
92000 NANTERRE

Nanterre, le 08 décembre 2014

Objet : Projet ARENA / Jardins de l'Arche

Dossier suivi par :
Direction Générale de l'Aménagement
Raphael CATONNET
Directeur Général Adjoint
en charge de l'aménagement
rcatonnet@epadesa.fr
Tél. 01 41 45 58 77

Référence courrier
14/12/1513

Monsieur le Président,

Je prends bonne note de votre courrier du 16 octobre dernier dans lequel vous m'alertez sur deux points liés à l'avancement du projet Arena / Jardins de l'Arche.

Concernant l'avancement du projet d'aménagement des espaces publics des Jardins de l'Arche, vous m'indiquez que l'EPADESA ne respecterait pas ses engagements de réaliser le projet concerté et présenté en 2012, au motif que l'exposition « grand public » située actuellement sur la jetée ne reprend pas tous les détails de ce projet complexe. Je tiens à vous rassurer immédiatement en vous confirmant que l'ensemble du projet présenté en 2012 est en cours de réalisation avec, en particulier, le projet de rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) et les plantations alors décrits. Ces travaux, comme vous avez pu le voir si vous vous êtes rendus sur place, sont en cours et des sections de la rampe sont déjà réalisées, notre objectif restant une livraison de l'ensemble des projets immobiliers et des espaces publics attendant concomitamment à l'ouverture de l'Arena. Pour mémoire, l'ensemble des avancements et détails pratiques liés à ce chantier sont partagés par mes équipes avec les associations et riverains concernés lors des comités de suivi Arena / Jardins de l'Arche.

Concernant vos interrogations sur le projet de mise à deux fois deux voies de la RD 914, je vous confirme que l'amélioration de la desserte de l'Arena est un objectif du projet ; il en constitue même l'un des avantages. En effet grâce à la mise à double sens de la RD914 et de la RN314, les utilisateurs de l'Arena pourront rejoindre le boulevard Circulaire directement et rapidement par rapport au trajet par le boulevard Aimé Césaire.

Immeuble Via Verde
55, place Nelson Mandela
92024 Nanterre cedex
T +33 (0)1 41 45 58 00
F +33 (0)1 41 45 59 00
www.epadesa.fr

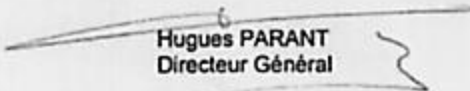
Plus précisément, et pour répondre à vos interrogations sur les phasages possibles de cette opération permettant sa réalisation rapide, la faisabilité d'une mise à double sens provisoire rapide sur la partie RN314 a été évaluée par l'EPADESA.

D'une part, d'un point de vue technique, elle n'est pas faisable sans reprendre la géométrie de la RN314 existante ce qui, au niveau calendaire, induit les mêmes procédures et validations par l'administration centrale que le scénario 1 définitif retenu, que vous évoquez dans votre courrier. Par conséquent le gain en temps entre ces deux solutions est quasi nul.

D'autre part, cette mise à double sens provisoire ne saurait constituer une première phase fonctionnelle de la mise à double sens définitive. Cela signifie que peu après les travaux de la mise à double sens provisoire devraient intervenir les travaux de la mise à double sens définitive. La gêne pour les usagers occasionnée par cette succession de chantiers serait donc importante et contreproductive pour la bonne desserte de l'Arena.

C'est donc pour cela que l'EPADESA et ses partenaires assument cette évolution de calendrier pour la réalisation du doublement de la RD 914, avec la volonté reconduite de mener à bout et dans de bonnes conditions ce chantier structurant pour notre territoire.

En espérant ainsi répondre à vos sollicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma sincère considération.


Hugues PARANT
Directeur Général

EPADESA

EPADESA - référence : 14/12/1513

Page 2 sur 2

Commentaire

Un engagement est tenu :

les plantations embellissant le jardin et la rampe PMR (personne à mobilité réduite) reliant les Terrasses à la dalle de la Grande Arche sont engagées et devraient être prêtes pour l'ouverture de l'Arena ; néanmoins il n'est pas fait mention de l'adaptation de la rampe à l'usage des cyclistes.

Un engagement n'est pas tenu :

la réalisation du doublement du Boulevard de La Défense (RD914 & RN314) prévue, selon l'accord du 29 mai 2012, pour être réalisée à la mise en service de l'Arena et des bureaux du Conseil départemental ; elle est reportée à un futur aléatoire, sans annonce de date !

BERNARD PERRAUDIN Président de l'ACRI Liberté